# 

* Datum : 11-10-2016
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2016780921
* Auteur :

Justice de paix de Charleroi I
Par ordonnance du 28 septembre 2016, sur procès-verbal de saisine d'office dressé le même jour, le juge de paix du premier canton de Charleroi a prononcé des mesures de protection des biens, conformément à la loi du 17 mars 2013, réformant les régimes d'incapacité et instaurant un nouveau statut de protection conforme à la dignité humaine, concernant :
Monsieur Michel Marcel José Ghislain SPELEERS, né à Laneffe le 17 décembre 1956, domicilié et résidant à 6000 Charleroi, rue du Gouvernement 8 041.
Maître Bernard DIZIER, avocat, dont le cabinet est sis à 6000 Charleroi, rue de l'Athénée 4/7, a été confirmé en qualité d'administrateur des biens de la personne protégée susdite.
Pour extrait conforme : le greffier délégué, (signé) BULTYNCK, Fabienne.